

LEGENDE
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou filot

LOT / ILOT		surface du lot / de filot [ares]	
max.	min.	max.	min.
surface d'emploi au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]	
max.	min.	max.	min.
surface de scellement du sol [m ²]		type et nombre de logements	
max.	min.	max.	min.
type de toiture		nombre de niveaux	
max.	min.	max.	min.

type, disposition et nombre des constructions hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG
 - délimitation du PAP
 - délimitation des différentes zones du PAG
 - Parcelles initiales (sur base du mesurage cadastral)

Zones définies au PAG SL / POS
 ZA-B / ZAC zone d'activités - B / zone d'activités communale
 ZV / EV zone de verdure / zone d'espace vert

Courbes de niveau
 - terrain existant
 - terrain projeté (remodelé)

Nombre de niveaux
 I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1,2,...R nombre d'étages en rez-de-chaussée
 +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
 +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions**
 hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
 oc constructions en ordre continu
 onc constructions en ordre non continu
 x-mj maisons jumelées
 x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements
 xu logements de type unifamilial
 xb logements de type bifamilial
 xs logements de service

Formes de toiture
 tp toiture plate
 t2 (0°-10°) toiture à 2 versants, degré d'inclinaison
 orientation du faîte

Gabaris des immeubles (plan / coupes)
 - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - alignement obligatoire pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / filots
 - lot projeté
 - terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
 min %/s pourcentage minimal en surface construite brute à allouer au logement par construction
 max %/s pourcentage maximal et maximal e en surface construite brute de logement par construction
 y% pourcentage obligatoire en surface c e construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
 EVp espace vert privé
 EVP espace vert public
 ADJ aire de jeux ouverte au public
 P espace extérieur pouvant être scellé
 P voie de circulation motorisée
 P espace pouvant être dédié au stationnement
 P chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 P voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
 P accès de lot proposé (à titre indicatif)

Plantations et murets
 - arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 - broussailles à enlever / broussailles à conserver
 - muret projeté / muret à conserver

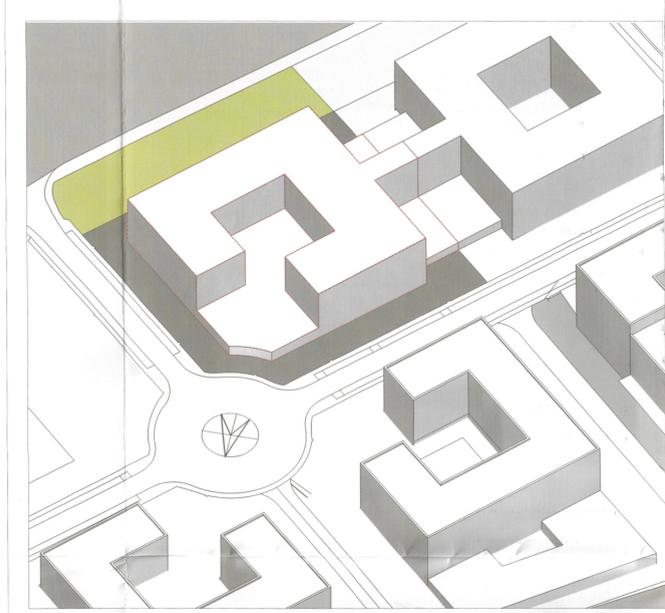
Constructions
 - Bâtiment existant (à conserver)
 - Bâtiment existant (à démolir)

Servitudes
 - servitude de type urbanistique
 - servitude écologique
 - servitude de passage
 - élément bâti ou naturel à sauvegarder

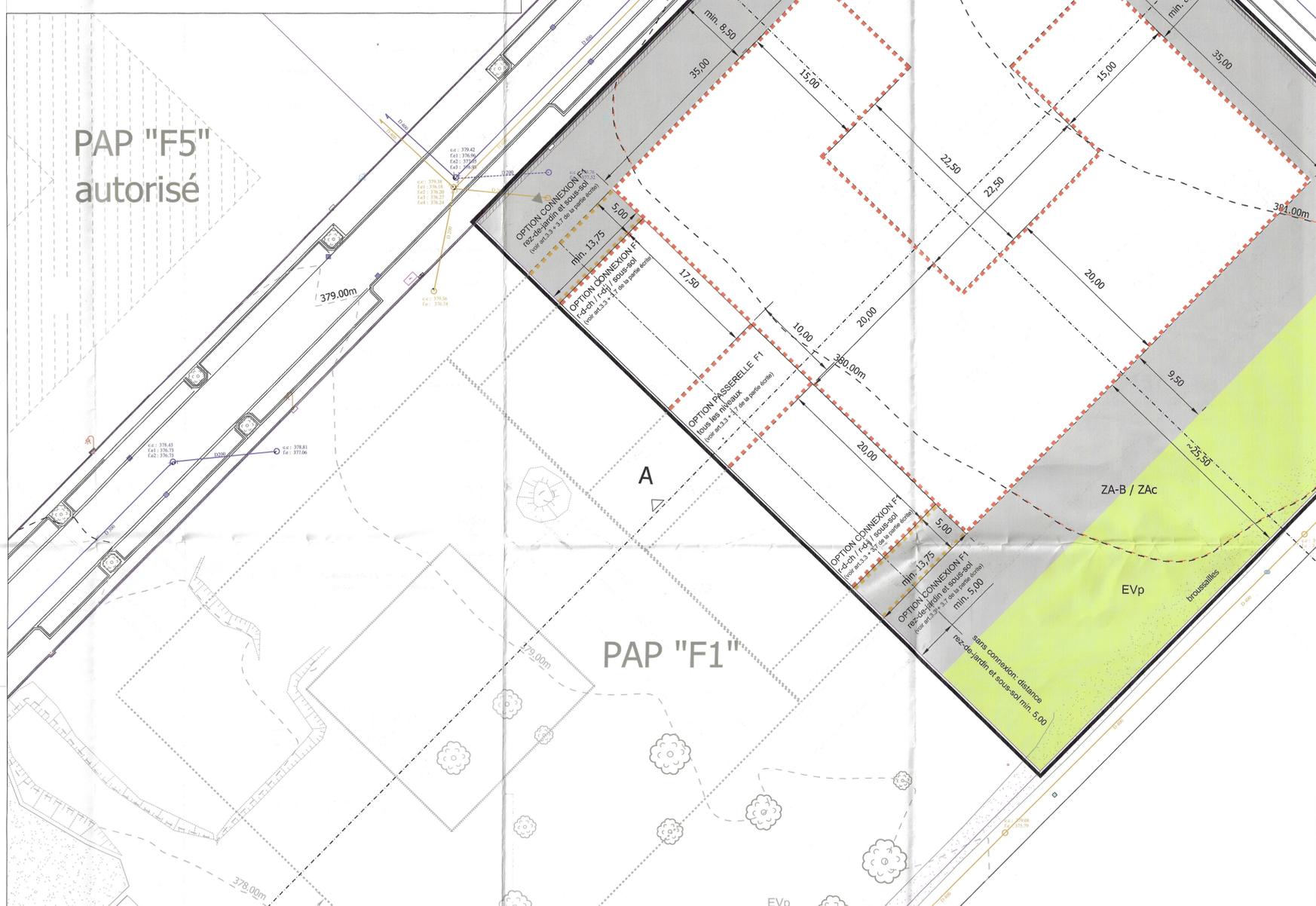
Infrastructures techniques
 - rétrocession à ciel ouvert pour eaux pluviales
 - canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
 - canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
 - fossé ouvert pour eaux pluviales
 - Conduite d'alimentation en eau (exist./proj.)
 - Conduites de chauffage urbain (exist./proj.)
 - Conduites de télécommunication (exist./proj.)
 - Conduite d'électricité (exist./proj.)
 - Conduite d'électricité moyenne tension existante

LOT F2
 3922 71,62
 5895 onc 1-s
 tp/t2 ha-19,5 V+6S

* max. 399mN (selon l'autorisation de l'administration de l'aéroport - voir annexe du rapport justificatif)



Représentation axonométrique

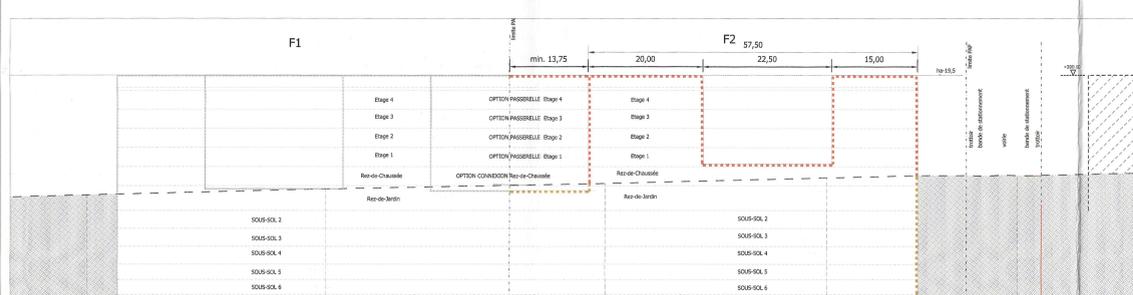


Référence: 1078/2e
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 18.10.2014
 Le Ministre de l'Intérieur
 M. Mersch

FOND DE PLAN MESURAGE CADASTRAL NO.689 ET LEVÉE TOPOGRAPHIQUE © ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Pour le compte de SOMACO S.A.

	Administration communale de Sandweiler			
	Projet d'aménagement particulier		Projet N° 13019	
"SOMACO" PAP Findel F2		Echelle 1/250		
		Date 06/01/2014		
H. Jochem M. Mersch		Plan N° Ind 1 A		
AE ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT Rue Robert Schuman, 15 L-2011 Luxembourg Tél. +352 40 49 30-3 Fax +352 40 49 30 GSM +352 621 465 445 www.ae.lu				
Date	Ind	Modifié par	Vérfié par	Modification
06.01.2014		MP	MM	Plan initial soumis à la procédure d'approbation
10.07.2014	A	MP	MM	Plan adapté par rapport à l'avis de la cellule d'évaluation du 15/04/2014 (réf. 17076/2013)



Coupe A-A schématique - 1/500 (Indication des niveaux à titre indicatif)



Coupe B-B schématique - 1/500 (Indication des niveaux à titre indicatif)